



RAPPORT ANNUEL
FÉDÉRATION DES CLUBS RADIOAMATEURS
DU QUÉBEC (RAQI)
POUR L'ANNÉE 2018-2019

1. Avant-propos

L'année qui se termine au 31 mars 2019 a été marquée par la poursuite de la consolidation de la fédération des clubs radioamateurs du Québec (RAQI).

La continuité de la consolidation de la fédération s'est poursuivie immédiatement après l'assemblée annuelle de 2018. La question du financement et de la reconnaissance par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur étant acquise, cela nous a permis d'avoir des coudées franches et de continuer à travailler avec une plus grande liberté.

2. La subvention

Le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur nous a remis pour l'année 2018-2019 un montant de 81850\$, ce montant a permis de payer le salaire du directeur général, ainsi que celui de l'adjointe et tous les bénéfices marginaux qui en découlent. Aussi les différentes dépenses pour le bureau, le déplacement, et les sites loués sur lesquels les antennes sont installées. Le fonctionnement de la fédération est payé en grande partie avec la subvention gouvernementale. Donc, ces montants sont versés chaque année jusqu'en 2021.

À cela s'ajoute, les revenus des clubs membres, ainsi que la vente des plaques automobiles, et les autres produits que la fédération met en vente sur son site internet. Notre budget global s'élève à 116,095.00\$

Les demandes du ministère :

Le ministère nous avait demandé de respecter certaines conditions telles que :

S'impliquer plus avec des organismes du ministère, ce que nous avons amorcé d'ailleurs.

Renforcer nos partenariats avec des acteurs du milieu du Loisir susceptibles de contribuer au développement de la radio amateur. Nous avons tenté l'expérience, ce qui n'a pas été fructueux. Toutefois, nous continuons de penser que cela est réalisable.

Se joindre à des instances qui rejoignent d'abord la population en général première clientèle cible de notre organisme. Cet aspect de notre représentativité demeure une cible importante.

Nous avons révisé nos règlements généraux, notre nouveau CA est composé de 11 membres. Pour garder l'esprit dans lequel les clubs s'étaient engagés dans le processus décisionnel, nous avons créé la structure du CCC, le comité consultatif des clubs. Cette instance se réunit avant chaque assemblée du conseil d'administration pour faire ses recommandations.

Cette structure fonctionne de façon convenable. Présentement, nous avons 45 clubs membres à la fédération. En effet, deux nouveaux clubs se sont ajoutés, ce sont l'association Abitibi-Témiscamingue VE2ATU, le groupe radioamateur amical VA2RGA

1. Durant l'année 2018, nous avons tenu 3 réunions de l'exécutif, trois réunions du CCC et 3 réunions du conseil d'administration ainsi qu'une réunion de l'AGA.
2. Une politique de harcèlement psychologique et sexuel a été mise de l'avant, un code d'éthique a été rédigé, et une politique de plaintes est en construction.

De plus, il y a eu un travail de fait avec Gaétan Leclerc, directeur provincial des mesures d'urgence de la fédération. Le travail a consisté à s'assurer que tout était en place advenant une demande du MSP. Nous devons continuer le travail en 2019. La fédération a participé au G7 en juin dernier. Elle est intervenue dans les communications d'urgence au niveau des Îles de la Madeleine.

Aussi nous avons été présent au colloque de la sécurité civile à Québec. Cette expérience a été très positive. Suite à ce colloque, la fédération a été interpellée par une MRC et une municipalité pour participer à leur plan de mesures d'urgence. Nous avons travaillé avec un club local pour offrir ce service aux municipalités.

Nous avons assisté à plusieurs réunions avec des partenaires potentiels. Aussi des approches ont eu lieu avec la fédération de la motoneige du Québec, ainsi qu'avec la fédération du Quad du Québec. Le travail doit se poursuivre dans ce sens.

Nous avons continué la visite des clubs radioamateurs en 2018, et les visites se poursuivront en 2019. Ces visites nous permettent de prendre le pouls de nos clubs membres et nous sommes très bien reçus dans tous les endroits que nous visitons. L'implication de nos membres est importante pour garder la fédération en santé.

Nous travaillons de concert avec l'ASCQ, pour le grand rendez-vous de Gatineau qui a été reporté à l'automne 2019, nous travaillons conjointement à l'organisation de cette grande rencontre.

Nous avons eu une rencontre avec RAC le 12 décembre 2018. Les discussions ont été très cordiales. Nous avons discuté des relations avec Innovation, Sciences et développement économique Canada, ainsi que la possibilité de mettre sur pied des projets pilotes radioamateurs en commun. Nous sommes

intervenues avec succès dans le dossier des interférences malicieuses dans la région de Nicolet.

Nous avons été présents dans les huit hamfests de la fédération.

Nous avons répété l'expérience de la période de Noël avec la garderie les petits lutins au centre communautaire Roussin, afin de parler au Père Noël sur les ondes radioamateurs. Cette activité est très appréciée des parents et des jeunes enfants.

Tous ces éléments nous permettent de poser un excellent diagnostic concernant la santé de la fédération des clubs radioamateurs du Québec. Nous sommes en santé!

Il nous reste beaucoup de travail à faire auprès de nos clubs membres. L'objectif que nous visons avec nos clubs membres pour l'année 2019-2020 c'est de créer un sentiment d'appartenance. La fédération doit appartenir aux clubs membres. Il faut faire en sorte de démocratiser les prises de décisions. C'est la raison pour laquelle le comité consultatif des clubs a été mis sur pied. Le CCC est le chien de garde du conseil d'administration, et ce comité sera réuni avant chaque assemblée du CA et il élira à nouveau au CA sept membres sur onze, l'assemblée générale en élira quatre. Le CCC est composé des présidents de clubs membres et ou de leurs représentants.

Comme vous les savez, René VA2QR a démissionné de son poste en février 2019, par la présente, nous désirons remercier René pour l'excellent travail qu'il a accompli durant son mandat.

3. Le remplacement de notre président

Suite à la démission de René, Luc Desjardins vice-président a immédiatement pris la relève avec un grand professionnalisme et il s'est mis à l'œuvre immédiatement. Le travail de Luc Desjardins est très apprécié à la fédération des clubs radioamateurs du Québec.

Jacques Savard LL,B VE2CYJ, directeur général

4. LES ACTIVITÉS

Nous avons maintenu la présence sur les réseaux radioamateurs du Québec, principalement sur le réseau Trans-Québec RTQ afin de parler avec nos membres et répondre à leurs questions. Le réseau AQC se déroule régulièrement sur les fréquences du réseau RTQ à toutes les semaines, et plusieurs animateurs se relayent, nous les remercions pour leur bénévolat.

Les pratiques concernant les mesures d'urgences sont faites à tous les mois sur les fréquences radioamateur du Québec.

Nous avons été présents dans les différents hamfests du Québec et nous maintiendrons cette politique. Il faut dire que c'est un moment privilégié qui nous permet de discuter avec les membres des clubs radioamateurs, et d'échanger sur divers sujets et aussi de parler de nouveaux projets pour la fédération.

Une activité Père Noël a été organisée avec la garderie Les petits lutins du Centre Roussin.

5. PUBLICATION

Nous publions régulièrement des bulletins d'informations qui sont envoyés à tous les membres des clubs radioamateurs qui nous ont transmis leur courriel.

Nous continuons d'alimenter notre site facebook dans lequel des publications y sont faites régulièrement. Ce site est très prisé par la communauté radioamateur. Il y a plus de 1000 personnes qui suivent la fédération sur ce site.

Un site Youtube a été mis en place et sur lequel on fait la promotion de la fédération. D'ailleurs notre collaborateur Pascal Villeneuve, VA2PV, y publie des expériences très appréciées par la communauté radioamateur.

Nous avons actuellement un chantier pour la reconstruction de notre site internet. Ce projet n'est pas simple, car nous devons tenir compte de beaucoup d'éléments techniques tel que les

bases de données et les différents contenus qui servent aux clubs radioamateurs de la fédération. Donc, nous devons trouver des solutions qui nous permettront de mettre en place un site internet moderne pour les années 2020. D'ailleurs Luc Desjardins président par intérim a pris ce mandat en main.

Comme par les années passées, le nouveau bottin de la fédération a été publié au mois de mars 2019 plusieurs personnes se sont procurées ledit bottin au hamfest de Laval le 23 mars dernier, Nous vous rappelons que le bottin est publié sur le site web de la fédération, et que vous pouvez le télécharger.

6. CARTES QSL'S

Une entente de partenariat a été signée avec Radio Amateur du Canada concernant l'envoi des cartes QSL. Cette entente nous permet de travailler en collaboration avec la communauté radioamateur anglophone et de tisser des liens importants pour nos activités. Le responsable de ce service est Dany Pageau, d'ailleurs nous en profitons pour remercier Dany VA2KZ pour son excellent travail. Cette entente de partenariat avec RAC nous fait économiser beaucoup d'argent sur les frais postaux.

7. FORMATION EN LIGNE

La fédération est fière de sa formation en ligne, cette formation nous permet d'augmenter année après année le nombre de nouveaux radioamateurs. Cette année nous avons activé 99 formations en ligne. Nous remercions grandement le responsable de cette formation monsieur François Daigneault VE2AAY. La fédération envisage de mettre sur pied des séances de formations de groupe pour la compétence de base en radioamateur.

8. CCFQ

La coordination des fréquences est en fonction de façon permanente durant toute l'année, afin d'assurer un usage des plus agréables de nos fréquences radioamateurs. Ce service offert par la fédération n'est pas très visible par les radioamateurs, mais

il est indispensable pour pouvoir communiquer de façon paisible sur chacun des répéteurs en fonction. Imaginez un seul instant le fouillis que serait nos fréquences s'il n'y avait pas de coordination.

Cette année le CCFQ a fait un sondage sur les changements à apporter sur la politique du CCFQ.

Il n'y a pas eu beaucoup de retours de la part des clubs mais lors des discussions dans le CCC et le CA, la participation a été plus grande.

Après plusieurs mois, nous avons complété et adopté cette nouvelle politique.

Pendant la période de travail, les travaux de coordination ont été suspendus pour éviter des frais inutiles aux amateurs.

Un des gros points des changements a la politique étant de rendre gratuit à tous la publication de leurs répéteurs.

En gros, il n'y a eu que 3 coordinations d'ajouter à la base de données du CCFQ cette année.

Pour ceux qui ont fait des demandes pendant la période de suspension des coordinations, ne soyez pas inquiet, vos demandes ont été conservées et vont être traitées bientôt.

En 2019 et 2020, le CCFQ travaillera à refaire un inventaire complet de ce qui est actif dans le spectre VHF et UHF des bandes radio amateur.

Nous comptons donc sur la participation de tous pour nous confirmer l'exactitude des informations de leurs répéteurs suite à l'envoi de courriels le 2019-05-08.

Roger, VA2HF
Directeur CCFQ

Nous remercions le responsable de ce service monsieur Roger Audet VA2HF qui est appuyé par Pierre Thibault VE2PRT.

9. RÉSEAU RTQ

Rapport comité réseau RTQ 2018-2019

Le réseau fonctionne très bien et gagne beaucoup en popularité.

Étant donné que plusieurs répéteurs sont reliés en permanence cela facilite les qso's.

Deux réseaux sont actifs, soit le réseau AQC à tous les lundis et les pratiques d'urgence le premier mardi de chaque mois.

Plusieurs sorties ont eu lieu afin d'améliorer la qualité du réseau durant la dernière année.

Visite au site de Alma pour un changement de tonalité.

Utilisation du réseau RTQ lors du G7 dans Charlevoix.

Installation d'un répéteur à Cap à L'aigle pour le G7.

Installation d'un répéteur sur le toit de l'hôpital de Hull.

Achat et installation d'un nouveau répéteur Kenwood nxr-710 au Mont Bélair. Maintenant Bélair est fonctionnel sur batteries à 100%.

Réaménagement complet de l'équipement au Mont Mégantic qui est maintenant relié au Mont Orford en permanence et alimente le réseau vers Saint Georges de Beauce.

Installation d'un réseau ouvert vers l'ouest du Mont Orford pour faciliter l'accès à certains sites qui ne pouvaient se joindre au réseau.

Achat et montage d'un nouveau répéteur Kenwood nxr-710 pour Carleton, installation prévue pour été 2019.

Mont Bélair : Répartir le lien UHF vers Mont Ste-Anne et installation d'un radio 220 mhz.

Installation d'une batterie au site de Victoriaville.

Changement router au Mont Bélair.

Réaménagement complet au site de Rigaud, nouveau répéteur Kenwood nxr-710 et installation d'un lien vers le Mont Orford.

Comité du Réseau Trans-Québec (RTQ)

Mario Bilodeau, VE2EKL

Roger Coudé, VE2DBE

Nous remercions Mario et son équipe ainsi que tous les bénévoles pour l'excellent travail afin de maintenir le réseau Trans-Québec (RTQ) en opération continu.

10. RÉSEAU D'URGENCE

Rapport de notre coordonnateur provincial du réseau d'urgence monsieur Gaétan Leclerc :

En tant que coordonnateur provincial, représentant la fédération des clubs radioamateurs du Québec (RAQI)

Il a participé à l'activité du G7 à Québec et à la Malbaie les 7,8,et 9 juin 2018.

Le 5juillet 2018, il a visité le bureau de la sécurité civile à Rimouski.

Le 17 juillet 2018, il a visité le bureau de la sécurité civile région 8 à Rouyn-Noranda.

Le 17 août 2018 visite et rencontre avec la nouvelle directrice du bureau de la sécurité civil de Baie-Comeau.

Le 26 mai 2018, participation à l'exercice Berthier sur Mer.

10 septembre 2018 rencontre avec la direction de la fédération.

En octobre 2019, il a participé à la nomination du nouveau coordonnateur de la région de Sherbrooke.

Le 24 janvier 2019, participation à une formation " vos relations de presse en situation d'urgence", et être porte-parole d'un organisme.

6 mars 2019, participe à une réunion à Québec, pour préparer l'entente de partenariat du RTQ, et la conclusion des Iles de la Madeleine.

Présent à tous les exercices des réseaux d'urgences mensuels au cours de l'année.

Nous tenons à vous informer que monsieur Gaétan Leclerc fait ce travail à titre de bénévole et il n'a jamais demandé que la fédération lui débourse ses dépenses. Merci, pour tout monsieur Leclerc.

11. ADMINISTRATION

La permanence au bureau de la fédération est assumée par madame Carole Parent VA2CPB, qui y travaille depuis 1989 comme adjointe administrative, et de Monsieur Jacques Savard directeur général embauché en mai 2017. Le mot d'ordre dans ce bureau c'est d'être au service de la communauté radioamateur du Québec et des 45 clubs membres.

12. ÉTATS FINANCIERS

Nous sommes constamment à l'affût de maintenir un budget équilibré. Lors de chaque dépense, nous en évaluons la pertinence, et nous administrons le budget de façon responsable. Une politique écrite des dépenses a été mise de l'avant.

13. VIE DÉMOCRATIQUE

Voir le rapport du directeur général

14. RECONNAISSANCE DES BÉNÉVOLES

La fédération des clubs radioamateurs du Québec croit et encourage le travail des bénévoles, car sans eux la fédération ne serait pas ce qu'elle est aujourd'hui. Dans chacun des 45 clubs membres, il y a plusieurs bénévoles et la fédération encourage les clubs à se doter d'une politique de reconnaissance des bénévoles.

D'ailleurs, nous songeons à organiser une soirée de reconnaissance de nos bénévoles en 2019.

CONCLUSION

L'année 2018-2019 fut une année de transparence et de consolidation. Nous sommes fiers de nos réalisations, nous remercions tous nos bénévoles et nous croyons que le virage que nous avons effectué permettra à la fédération de créer un sentiment d'appartenance dans les années à venir.

Luc Desjardins VE2XLD
Président

Jacques Savard VE2CYJ
Directeur général

RADIO AMATEUR DU-OF QUÉBEC, INC.

ÉTATS FINANCIERS

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2019

RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN	1
ÉTATS FINANCIERS	
Résultats	3
Évolution de l'actif net	4
Bilan	5
Flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7



RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE INDÉPENDANT

Au conseil d'administration de
RADIO AMATEUR DU-OF QUÉBEC, INC.

Nous avons effectué l'examen des états financiers ci-joints de **RADIO AMATEUR DU-OF QUÉBEC, INC.**, qui comprennent le bilan au **31 mars 2019**, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes à but non lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité du professionnel en exercice

Notre responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur les états financiers ci-joints sur la base de notre examen. Nous avons effectué notre examen selon les normes d'examen généralement reconnues du Canada, qui requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie pertinentes.

Un examen d'états financiers conforme aux normes d'examen généralement reconnues du Canada est une mission, d'assurance limitée. Le professionnel en exercice met en œuvre des procédures qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'entité, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques, et évalue les éléments probants obtenus.

Les procédures mises en œuvre dans un examen sont considérablement plus restreintes en étendue que celles mises en œuvre dans un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et elles sont de nature différente. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur les états financiers.

Conclusion

Au cours de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que ces états financiers ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme **31 mars 2019**, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes à but non lucratif.

Hénnaire, Danis, Brunet s.e.n.c.r.l. ¹

Laval
le 13 mai 2019

¹ Par Caroline Fillion, CPA auditrice, CA

RADIO AMATEUR DU-OF QUÉBEC, INC.

RÉSULTATS

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2019

	2019 \$	2018 \$
PRODUITS		
Subventions - Ministère de l'éducation, responsable du loisir et du sport	81 850	81 850
Subventions - Ministère de l'éducation, responsable du loisir et du sport - Projet Philanthropie	1 165	-
Autre subvention - Ville de Montréal	270	270
Cotisations - membres individuels et familiaux	37	1 567
Cotisations - clubs de radio amateur	17 343	20 663
Plaques d'immatriculation	5 940	5 568
Formation	7 445	4 241
Publications	846	538
Produits dérivés et autres revenus	1 199	880
	<u>116 095</u>	<u>115 577</u>
Charges		
Salaires	82 086	67 130
Déplacements	4 119	1 084
Repas, réunions et congrès	2 350	366
Loyer et location d'équipements	3 645	3 667
Télécommunications	2 928	2 558
Assurances	3 607	2 438
Licences, cotisations et abonnements	885	863
Publicité et promotion	557	273
Poste et messagerie	1 242	1 652
Papeterie et fournitures	4 075	1 444
Impression de publications et droits d'auteurs	2 232	614
Équipements de télécommunications	6 932	-
Matériel informatique	2 404	-
Services professionnels	4 025	2 356
Intérêts et frais bancaires	2 031	1 972
	<u>123 118</u>	<u>86 417</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES (DES CHARGES SUR LES PRODUITS)	<u>(7 023)</u>	<u>29 160</u>

Non audité

RADIO AMATEUR DU-OF QUÉBEC, INC.

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2019

	2019 \$	2018 \$
SOLDE AU DÉBUT	42 361	13 201
Excédent des produits sur les charges (des charges sur les produits)	<u>(7 023)</u>	<u>29 160</u>
SOLDE À LA FIN	<u><u>35 338</u></u>	<u><u>42 361</u></u>

Non audité

RADIO AMATEUR DU-OF QUÉBEC, INC.

BILAN

AU 31 MARS 2019

	2019 \$	2018 \$
ACTIF		
Encaisse	71 257	56 712
Débiteurs	52	140
Frais payés d'avance	3 697	3 659
	<u>75 006</u>	<u>60 511</u>
PASSIF		
Fournisseurs et autres créditeurs (note 5)	7 046	6 299
Subvention perçue d'avance	18 835	-
Revenus perçus d'avance (note 6)	13 787	11 851
	<u>39 668</u>	<u>18 150</u>
ACTIF NET		
Actif net non affecté	<u>35 338</u>	<u>42 361</u>
	<u>75 006</u>	<u>60 511</u>

Approuvé,

_____, directeur général

_____, administrateur

Non audité

RADIO AMATEUR DU-OF QUÉBEC, INC.

FLUX DE TRÉSORERIE
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2019

	2019 \$	2018 \$
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Excédent des produits sur les charges (des charges sur les produits) et fonds de roulements autogénéré	(7 023)	29 160
Variation des éléments hors caisse (note 9)	<u>21 568</u>	<u>(4 764)</u>
VARIATION DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	14 545	24 396
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	<u>56 712</u>	<u>32 316</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN (note 9)	<u><u>71 257</u></u>	<u><u>56 712</u></u>

Non audité

RADIO AMATEUR DU-OF QUÉBEC, INC.**NOTES COMPLÉMENTAIRES
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2019**

1. CONSTITUTION ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'organisme, constitué en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, est l'association provinciale officielle des radios amateurs du Québec.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les normes de la Partie III du Manuel de l'ICCA - Comptabilité, normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

Estimations comptables

La préparation des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes à but non lucratif exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que la société pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Immobilisations corporelles

Les acquisitions d'immobilisations corporelles sont imputées aux résultats au cours de l'exercice où elles sont acquises.

Constatation des apports

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les cotisations sont constatées à titre de produits au prorata de l'exercice auquel elles se rapportent. Les produits perçus d'avance concernent les cotisations reçues pendant l'exercice terminé le 31 mars 2019 mais applicables au prochain exercice.

Les ventes sont comptabilisées lorsque des biens sont expédiés ou des services sont rendus conformément aux conditions des accords de vente, le titre de propriété ou le risque a été transféré et le prix a été établi ou peut être déterminé.

RADIO AMATEUR DU-OF QUÉBEC, INC.

NOTES COMPLÉMENTAIRES POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2019

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Apports reçus sous forme de services

Les bénévoles consacrent annuellement des heures de travail afin d'assister l'organisme dans la prestation de ses services. En raison de la difficulté de déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

Évaluation des instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments financiers de capitaux propres cotés sur un marché actif, qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans les résultats.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse et des débiteurs.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des fournisseurs.

	2019 \$	2018 \$
3. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS		
Opérations conclues dans le cours normal des activités, mesurées à la valeur d'échange, qui est le montant de la contrepartie établie et acceptée par les apparentés		
Salaires - directeur général	46 662	33 947

RADIO AMATEUR DU-OF QUÉBEC, INC.

NOTES COMPLÉMENTAIRES
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2019

	2019 \$	2018 \$
4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES IMPUTÉES AUX RÉSULTATS, AU COÛT		
Le coût des immobilisations corporelles détenues par l'organisme est le suivant :		
Équipement de télécommunications	35 848	28 916
Mobilier et agencement	11 327	11 327
Matériel informatique	4 133	1 729
	<u>51 308</u>	<u>41 972</u>
	2019 \$	2018 \$
5. FOURNISSEURS ET AUTRES CRÉDITEURS		
Fournisseurs et frais courus	5 017	4 718
Salaires	1 010	987
Charges sociales	436	433
Taxes de vente	583	161
	<u>7 046</u>	<u>6 299</u>
	2019 \$	2018 \$
6. REVENUS PERÇUS D'AVANCE		
Cotisations des membres	11 208	11 177
Dépôts pour plaques d'immatriculation	2 579	674
	<u>13 787</u>	<u>11 851</u>

7. INSTRUMENTS FINANCIERS**Risques et concentrations**

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques sans pour autant être exposé à des concentrations de risques. L'analyse suivante indique l'exposition et les concentrations de l'entreprise aux risques à la date du bilan, soit au 31 mars 2019.

Non audité

RADIO AMATEUR DU-OF QUÉBEC, INC.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2019**
7. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)**Risque de liquidité**

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité puisse éprouver des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement en regard à ses créditeurs.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit pour l'organisme sont liés aux débiteurs. L'organisme consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités.

8. LIGNE DE CRÉDIT AUTORISÉE

Le montant maximum autorisé de l'ouverture de crédit bancaire sur carte de crédit est de 7 000 \$. Le crédit bancaire porte intérêts au taux préférentiel plus 5,5 % et est renégociable annuellement.

	2019 \$	2018 \$
9. FLUX DE TRÉSORERIE		
La variation des éléments hors caisse inclut les éléments suivants :		
Débiteurs	88	(115)
Frais payés d'avance	(38)	(835)
Fournisseurs et autres créditeurs	747	432
Subvention perçue d'avance	18 835	-
Revenus perçus d'avance	1 936	(4 246)
	<u>21 568</u>	<u>(4 764)</u>

La trésorerie et équivalents de trésorerie se composent des montants suivants :

Encaisse et solde bancaire	72 605	58 315
Chèques en circulation	(1 348)	(1 603)
Total de la trésorerie et équivalents de trésorerie	<u>71 257</u>	<u>56 712</u>

Non audité